

## Le Parisien enquête et corrige les propos tenus par Christophe Castaner au sujet des radars vandalisés



Follow

### #SecuriteRoutiere

"Que celui qui m'entende et qui a cassé, qui a détruit le radar n'oublie pas, qu'il y a peut être une personne qui est morte à cause de lui"



@CCastaner ministre de l'Intérieur

#BourdinDirect

Le Parisien mène l'enquête et corrige les propos tenus par Christophe Castaner, le 29 janvier dernier, au cours de son interview avec Jean-Jacques Bourdin.

Avec Atlantico.fr

Alors que le gouvernement a annoncé cette semaine, une baisse de la mortalité sur les routes qui serait liée à la réduction de la vitesse à 80km/h sur les routes secondaires, Christophe Castaner a également souhaité vanter les mérites des radars. Des radars qui, selon lui, aurait un fort effet dissuasif sur les conducteurs. Un argument qu'il a justifié en citant un fait divers survenu dans le Vars, quelques jours plus tôt : « Au Luc, cette semaine, juste à côté d'un radar vandalisé, une personne est morte. Que celui qui m'entende et qui a cassé, a détruit le radar, n'oublie pas qu'il y a peut-être une personne qui est morte à cause de lui ».

Problème : les journalistes du Parisien ont mené leur enquête et aucun incident de la sorte n'a eu lieu ni au Luc, ni dans les alentours. Après avoir contacté Vinci Autoroutes et la police locale, le Parisien a dû se rendre à l'évidence, Christophe Castaner avait relayé des informations inexactes ébranlant quelque peu son propos... Quelques jours plus tard, le Ministère de l'Intérieur a adressé une réponse au Parisien.M. Castaner, s'était trompé de commune, il ne s'agissait pas de la commune du Luc mais de celle des Arcs. Une réponse incomplète puisque le ministère avait omis de préciser le département de cette dernière. Le lendemain le Parisien découvrait qu'il s'agissait de la commune des Arcs dans le Var.

Certes, celle-ci ne se situe qu'à 18km de la première, mais là n'est pas la seule erreur du ministre. L'incident n'avait pas non plus eu lieu quelques jours auparavant mais le 18 décembre dernier, soit plus d'un mois avant son allocution. Le drame était le suivant : un choc frontal à proximité d'un radar "dégradé depuis plusieurs semaines" dans lequel, le conducteur qui "semblait rouler" vite à perdu la vie. Ainsi, en plus d'avoir confondu le lieu et la date de l'accident, Christophe Castaner a décrété qu'il avait été causé par un radar qui ne fonctionnait plus alors que la police, elle-même, n'en est pas certaine..